

ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE : diplôme d'état aide-soignant



Formation en présentiel /
Formation à distance



70%

Taux d'obtention de
la certification

Action d'adaptation

Durée

24 heures

10h accompagnement collectif et
14h d'accompagnement individuel

Nombre

de personnes admises

12 stagiaires

En 2024

Rencontres collectives et
individuelles entre le 15/01/2024 et
le 02/12/2024

Tarif

1550 euros
formation éligible au CPF

Lieu

IFMS – 2 rue du Dr Léon Mangeney
– 68070 MULHOUSE

Nature et sanction de la formation

Niveau IV – permet obtention
du diplôme d'Etat
inscrit au RNCP 35830

Accessibilité

Handicap

Se renseigner auprès du secrétariat
des formations continues pour les
possibilités d'adaptation de
l'accompagnement

Inscriptions et renseignements

Le bulletin d'inscription est à
demander au :

Secrétariat formations continues
Tél. 03 89 64 62 55
formations-continues@ghmsa.fr



Accès à la
formation pour
toute personne en
situation de
handicap

PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Toute personne justifiant d'au moins 1 an d'expérience professionnelle en rapport direct avec le diplôme d'aide-soignant. Notification de recevabilité de la démarche VAE en cours de validité. Cette notification fait suite au dépôt de votre livret 1 auprès de l'ASP Limoges : <http://vae.asp-public.fr>

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription des stagiaires par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription au secrétariat des formations continues de l'Institut de Formation Aide-Soignant du GHM RSA.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Accompagner le candidat dans la rédaction du livret 2 de présentation des acquis de l'expérience et la préparation de l'entretien avec le jury certificateur en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat aide-soignant

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Un accompagnement personnalisé, adapté au rythme de progression du candidat et aux contraintes calendaires de la démarche VAE par des formateurs permanents en IFAS
- Un centre de documentation accessible aux candidats durant toute la durée de l'accompagnement
- Une simulation de l'entretien de certification menée par des formateurs membres de jury VAE
- Une plateforme interactive accessible par les candidats pendant la durée de l'accompagnement

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

L'accompagnement proposé vise à aider le candidat à :

- ✓ développer et mobiliser des capacités méthodologiques et d'expression écrite
- ✓ situer la démarche VAE dans son parcours et son projet professionnel
- ✓ s'approprier le référentiel de compétence aide-soignant
- ✓ identifier et analyser les activités réalisées au cours de ses expériences professionnelles et/ou bénévoles en lien avec le métier d'aide-soignant
- ✓ traduire ses expériences professionnelles au sein du livret 2
- ✓ identifier les apprentissages en lien avec la démarche de VAE menée
- ✓ se préparer à l'entretien avec le jury.

PROGRAMME

- Présentation de la démarche VAE
- Le métier d'aide-soignant : réflexions sur les représentations du candidat et mise en lien avec le référentiel d'activités
- Les écrits professionnels : atelier d'écriture
- Les activités professionnelles du candidat : exploration du parcours et sélection des activités les plus représentatives du métier d'aide-soignant
- Aide à la description écrite et à l'analyse des activités sélectionnées
- Préparation à l'entretien de certification
- Possibilité de formation AFGSU niveau 2

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Chaque candidat est suivi par un formateur dédié durant toute la durée de la démarche.

La démarche d'accompagnement s'appuie sur :

- La mobilisation de méthodes de recueil des représentations des candidats sur différents thèmes,
- L'analyse de pratique à partir de situations rencontrées au cours de l'exercice professionnel des candidats,
- Des ateliers d'écriture, dans le cadre du développement des capacités d'écriture
- Des ateliers de simulation, dans le cadre de la préparation à l'entretien de certification

Le formateur porte une attention particulière à :

- la capacité du candidat à mobiliser les ressources et les moyens mis à disposition par l'institut,
- la capacité du candidat à mettre en œuvre des démarches de recherche d'informations,
- la progression du candidat dans l'élaboration de son dossier de validation et de ses représentations du métier d'aide-soignant
- l'orientation du candidat vers les ressources adaptées à ses besoins et sa situation.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Evaluation de la progression du candidat au regard des attendus du jury Diplôme d'Etat, tout au long de la démarche d'accompagnement.